

BROCHURE D'INFORMATIONS RELATIVES AUX MODALITÉS DE SÉLECTION

IFAS 2020



pour les IFAS (Instituts de Formation d'Aides-Soignants)
du CHU de Limoges, du CH de Saint-Junien, du CH de Saint-Yrieix-la-Perche

INFORMATIONS RELATIVES AUX MODALITES DE SELECTION

La sélection est **commune** à 3 Instituts de Formation d'Aides-Soignants :

- l'I.F.A.S. du C.H.U. de Limoges (site Jidé à Limoges et site Dorat au Dorat)
- l'I.F.A.S. du C.H. de Saint-Yrieix-la-Perche
- l'I.F.A.S. du C.H. de Saint-Junien

Un seul dossier d'inscription par candidat doit être complété. Il a valeur de candidature pour les trois IFAS mentionnés ci-dessus.

ATTENTION

Depuis l'arrêté du 7 avril 2020, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, il n'existe qu'une seule modalité de sélection quel que soit votre parcours.

Il est impératif de bien prendre le temps de lire la brochure avant de valider votre inscription !

Remarque : Cette sélection ne concerne ni les candidats en parcours VAE, ni les élèves en situation de suivre à nouveau une ou plusieurs unités de formation. Pour toute information à ce sujet, le candidat doit directement s'adresser à l'IFAS de son choix.

Pour information, l'admission définitive est subordonnée :

1° à la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

2° à la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues le cas échéant par les dispositions du titre 1^{er} du livre 1^{er} de la troisième partie législative du code de la santé publique.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation

**La sélection s'effectue sur la base d'un dossier dont les pièces sont listées à la page intitulée
« CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION »**

Pour la sélection 2020, le nombre de places ouvertes aux candidats est fixé à **166**, hors places des agents des services hospitaliers bénéficiant des mesures dérogatoires de sélection :

- **Limoges : 95**
- **St-Junien : 39**
- **St-Yrieix-la-Perche : 32**

INSCRIPTION A LA SELECTION

Ouverture des inscriptions : Lundi 27 avril 2020

LES FRAIS D'INSCRIPTION A LA SELECTION SONT GRATUITS

Par contre les candidats retenus à l'issue de la sélection devront s'acquitter d'une somme de 100 € de droits d'inscription et de frais de dossier.

La date limite de téléchargement est fixée au vendredi 29 mai 2020

Précisions sur le choix du parcours lors de l'inscription informatique :

- vous devez choisir « Droit commun » si vous êtes un candidat n'ayant pas de diplôme donnant droit à ce jour à des dispenses de formation.

- vous avez la possibilité de choisir toute autre catégorie si vous êtes un candidat ayant un diplôme donnant droit à une dispense de formation :

- passerelles : AVS, AVF, AMP, Ambulanciers...
- ASSP, SAPAT

N.B. : si vous êtes concerné par une dispense de formation, vous avez aussi la possibilité de vous inscrire dans la catégorie « Droit commun ».

Retour des dossiers :

Les dossiers d'inscription sont à envoyer uniquement par courrier *jusqu'au 29 mai 2020 minuit* cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

IFAS du CHU LIMOGES
Site JIDE, 83 rue d'Isle
87000 Limoges

Seuls les dossiers complets ayant été envoyés dans les délais seront pris en compte pour la sélection.

Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture.

A la réception de votre dossier d'inscription, vous recevrez la confirmation de la prise en compte de votre inscription par mail.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Liste des pièces à fournir :

- 1-) La fiche d'inscription complétée en ligne que vous aurez imprimée et signée
- 2-) Une photo d'identité **récente** collée sur la fiche d'inscription à l'emplacement indiqué
- 3-) Une photocopie recto-verso de la carte d'identité, ou du passeport, ou de la carte de séjour, ou de la carte de résident en cours de validité
- 4-) Une lettre de motivation manuscrite
- 5-) Un curriculum vitae
- 6-) Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document n'excède pas deux pages**
- 7-) Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
- 8-) Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- 9-) Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- 10-) Le cas échéant, uniquement pour les rentrées de septembre 2020, une attestation de suivi de préparation au concours d'aide-soignant au cours de l'année 2019-2020
- 11-) Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation
- 12-) Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant
- 13-) 1 enveloppe format A4, complétée par vos soins, à votre nom et votre adresse (affranchissement 250 g)
- 14-) 2 enveloppes format courrier, complétées par vos soins, à votre nom et votre adresse (affranchissement 20 g)

CALENDRIER DES MODALITES D'ADMISSION

Clôture des inscriptions : vendredi 29 mai 2020

Sélection des dossiers : du 9 au 12 juin 2020

Les résultats seront consultables en ligne à partir du **19 juin 2020** à 17 heures et par affichage dans les Instituts (Limoges Site de Jidé et Site du Dorat, St-Junien, St-Yrieix-la-Perche)

RENSEIGNEMENTS

La gestion administrative des modalités de sélection
est assurée par
l'IFAS du CHU de LIMOGES, site Jidé

Pour tout renseignement concernant cette sélection, vous devez donc contacter l'IFAS
du CHU dont les coordonnées sont :

IFAS de Limoges
Site de Jidé, 83 rue d'Isle
87000 Limoges
Tél. : 05 55 08 70 69 ou 05 55 60 17 19

Pour tous renseignements complémentaires concernant la formation, vous pouvez
vous rapprocher de l'institut de votre choix :

<p>IFAS de Limoges Site de Jidé, site du Dorat 83 rue d'Isle 87000 Limoges Tél. : 05 55 08 70 69 ou 05 55 60 17 19</p>	<p>IFAS de Saint-Junien Centre Hospitalier R. Mazoin rue Chateaubriand 87200 Saint-Junien Tél. : 05 55 43 54 55</p>	<p>IFAS de Saint-Yrieix la Perche Centre Hospitalier J. Boutard 60 Place de la Nation 87500 Saint-Yrieix-la-Perche Tél. : 05 55 75 75 82</p>
---	--	---